

## **Le communiqué du Conseil des ministres du 22 novembre 2017**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres mercredi 22 novembre 2017 à 10 heures au Palais de la République.

Entamant sa communication autour des informations faisant état de la vente sur le territoire libyen de migrants originaires d'Afrique subsaharienne, le Chef de l'Etat exprime solennellement son indignation et condamne avec la plus grande fermeté cette pratique abjecte, inhumaine et dégradante qui constitue un grave affront à la conscience universelle et relève des pires formes de racisme et d'esclavage. En conséquence, le Sénégal reste mobilisé dans toutes les instances internationales, y compris au prochain Sommet Union Africaine-Union Européenne, pour que toute la lumière soit faite sur ces actes ignobles.

Par ailleurs, évoquant l'incendie d'une rare violence qui a ravagé le « parc Lambaye » de Pikine, le Président de la République exprime toute sa compassion aux commerçants et acteurs économiques exerçant sur le site et demande au Gouvernement de lui présenter, dans les meilleurs délais, un rapport exhaustif sur les causes du sinistre, l'état réel des occupations antérieures du site, le recensement des personnes concernées, et l'évaluation intégrale des dommages constatés.

En outre, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'urgence d'effectuer, à l'échelle nationale, l'audit général de tous les marchés et centres commerciaux, et d'engager la mise en œuvre d'un programme de modernisation et de mise aux normes d'urbanisme, de construction, des plans officiels d'occupation du sol, de sécurité civile des marchés et espaces commerciaux, en veillant aux contraintes liées à l'installation des différents réseaux.

Poursuivant sa communication autour de la célébration, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2017, du Maouloud commémorant la naissance du Prophète Mohamet (PSL), le Président de la République demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions logistiques et sécuritaires nécessaires au déroulement, dans les meilleures conditions, des manifestations prévues sur l'ensemble des sites et foyers religieux concernés.

Dans ce cadre, le Président de la République informe le Conseil de sa visite de courtoisie de 48 h, au Khalife général des Tidianes, Serigne Ababacar SY Mansour, et à l'ensemble de la famille de Seydi El Hadji Malick SY.

Appréciant l'action efficace des forces de défense et de sécurité dans la lutte contre la vente illicite de médicaments et de produits pharmaceutiques, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de déployer, sans délai, un plan spécial de lutte contre les faux médicaments, d'amplifier le contrôle et la

régulation de la profession pharmaceutique, et de veiller à la promotion de l'industrie pharmaceutique, ainsi qu'à l'implantation optimale des officines et dépôts-ventes de médicaments.

Revenant sur la brillante qualification de l'équipe nationale de football à la coupe du monde en Russie, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à mettre en place et à présider un comité national de coordination de la participation du Sénégal, en prenant en compte toutes les dimensions de cette campagne et en impliquant toutes les structures, tous les acteurs sportifs, économiques et sociaux concernés.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement de faire de notre participation au prochain mondial de football, une opportunité majeure, pour consolider le rayonnement culturel, sportif, économique et touristique du pays, en développant une stratégie de valorisation de la destination Sénégal.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats, en informant le Conseil de sa participation, au segment de haut niveau de la 23e Conférence des Etats Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (COP23), à Bonn, en Allemagne, et comme invité d'honneur à la 2e session ordinaire de l'année 2017 du Parlement de la CEDEAO, à Abuja.

Le Premier ministre a axé sa communication sur sa participation au forum mondial de la jeunesse à Sharm El Scheik en Egypte, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipe rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole et de la campagne de commercialisation de l'arachide 2017-2018.

Le Ministre des Transports aériens et du Développement des Infrastructures aéroportuaires a rendu compte des dispositions prises en vue de l'ouverture, le 7 décembre 2017, de l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD).

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi modifiant certaines dispositions du Code général des Impôts ;
- le projet de décret relatif à la procédure devant le Conseil national de l'Ordre des Médecins siégeant en qualité de juridiction spéciale ;

- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Institut national du Pétrole et du Gaz (INPG) ;
- Le projet de décret portant admission de la Zone industrielle de Sandiara au régime de Zone économique spéciale (ZES).

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Madame Viviane Laure Elisabeth BAMPASSY, Administrateur civil principal, est nommée, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence la très honorable Julie PAYETTE, Gouverneure et Commandante en Chef du Canada ;
- Madame Safiatou NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud, est nommée cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Filipe NYUSI, Président de la République du Mozambique, avec résidence à Pretoria ;
- Monsieur Momar DIOP, Docteur en Science Politique, Ambassadeur du Sénégal aux Pays-Bas, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Madame Dalia GRYBAUSKAITE, Présidente de la République de Lituanie, avec résidence à la Haye ;
- Madame Aminata Fall CISSE, Magistrat, Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est élevée au rang d'Ambassadeur ;
- Pour compter du 1er novembre 2017, le Général de Brigade aérienne (2/s) Alain Jérôme Charlemagne PEREIRA, est nommé Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) à Montréal, avec rang d'Ambassadeur, en remplacement du Général de division (2/s) Alioune DIEYE ;
- Le Colonel Nguirane NDIAYE, est nommé Attaché militaire, naval et de l'Air près l'Ambassade du Sénégal en République fédérale du Nigéria, en remplacement du Colonel Moustapha SARR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Madame Aissé GASSAMA, Magistrat, est nommée Secrétaire général du ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Alioune NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Amadou Lamine GUISSÉ, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général du ministère de l'Environnement et du Développement durable, en remplacement de Madame Ramatoulaye DIENG, appelée à d'autres fonctions ;

- Monsieur Aguibou BA, Ingénieur polytechnicien, est nommé Directeur général de l'Institut national du Pétrole et du Gaz (INPG) ;
- Monsieur Alassane DIALLO, Conseiller en Planification, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement (DAGE) du ministère des Mines et de la Géologie ;
- Monsieur Cheikh Ahmadou Bamba SARR, titulaire d'un Master 2 en gestion et finances publiques, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement du ministère de l'Economie Solidaire et de la Microfinance ;
- Monsieur Youssoufa BA, Professeur de l'Enseignement secondaire et technique, précédemment Coordonnateur de l'Inspection interne des services du ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, est nommé Secrétaire général de l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA), poste vacant.

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole